



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Finistère

Commune : Cléder

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir de Tronjoly

Monument(s)

Appellation : Manoir de Tronjoly

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 03/03/2015

Étendue de la protection : Logis : façades et toitures, escalier intérieur en pierre avec sa voûte et ses portes, escalier intérieur en bois avec sa rampe en fer forgé et son plafond peint, salle à manger et salon avec ses glaces d'attache au rez-de-chaussée, chambres et couloir du premier étage ; Anciens communs reconvertis en logement : façades et toitures ; Cour d'honneur avec vasque ; Terrasse avec mur de soutènement, balustrade, escalier et murs de clôture ; Chapelle : façades et toitures ; Pavillon du chapelain : façades et toitures ; Communs du 19^e siècle : façades et toitures, cour, lavoir en totalité ; Jardin clos avec murs, bassin, pavillon, abri 19^e ; Colombier en totalité ; Calvaire, portail d'entrée avec murets, en totalité ; Avenue établie au sud-est, depuis le portail d'entrée jusqu'aux cours, avec son terre-plein et sa pelouse ; Allée établie au nord-est.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.